

DIRECTION GENERALE

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie réuni le 5 octobre 2017 au Conseil Départemental de la Seine-Maritime à ROUEN, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU, en présence de Mme la Préfète de la Région Normandie, de M. Joël NEYEN, Contrôleur Général Économique et Financier et de M. Patrick MOREL, Agent Comptable de l'EPF Normandie,

- VU** le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2014-1732 du 29 décembre 2014 et n°2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n°2011-1068 du 8 septembre 2011 et le décret n°2011-1900 du 20 décembre 2011,
- SUR** les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
D E C I D E**

d'approuver :

- au titre de la convention Région / EPF Normandie 2017-2021, la prise en charge des opérations ci-dessous pour un montant total de 8 580 000 € selon les clés de financements définies,
- l'engagement d'un complément financier de 3 000 € en sus de la part EPF initialement accordée pour l'étude Fiducial à Rives-en-Seine.

FONDS FRICHES 2017-2021 : Programme test bâti amianté

Site, lieu, nature de l'intervention	Territoire	Dépense subventionnable	Part Région	Part collectivité	Part EPF Normandie			
PROGRAMME TEST - EQUIPEMENTS PUBLICS								
<i>Intervention Villes moyennes</i>								
Ancien collège Croix Maître Renault - Beaumont le Roger - Diagnostic technique, étude de maîtrise d'œuvre et Désamiantage/démolition	CdC Bernay Terres de Nie	500 000 €	40%	200 000 €	25%	125 000 €	35%	175 000 €
TOTAL des Equipements publics		500 000 €		200 000 €		125 000 €		175 000 €
PROGRAMME TEST LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX								
<i>Interventions Métropole, CODAH, CUCLM</i>								
Lods Saint-Julien - Rouen Diagnostic technique, étude de maîtrise d'œuvre, désamiantage/démolition - <i>Rouen habitat</i>	MRN	1 300 000	25%	325 000 €	40%	520 000 €	35%	455 000 €
TOTAL des LLS		1 300 000 €		325 000 €		520 000 €		455 000 €
TOTAL PROGRAMME TEST		1 800 000 €		525 000 €		645 000 €		630 000 €
Interventions Métropole, CODAH, CUCLM								
Hangar O - Le Havre Réhabilitation du Clos et couvert	CODAH	550 000 €	25%	137 500 €	40%	220 000 €	35%	192 500 €
ENSM à Sainte-Adresse Démolition/Désamiantage Mixte habitat/activité économique	CODAH	5 300 000 €	25%	1 325 000 €	40%	2 120 000 €	35%	1 855 000 €
Sous total		5 850 000 €		1 462 500 €		2 340 000 €		2 047 500 €
<i>Intervention Villes moyennes</i>								
Frovoget - Rives en Seine Dépollution	CA Caux Vallée de Seine	330 000	40%	132 000 €	25%	82 500 €	35%	115 500 €
SAMP rue de l'Aquerie à Coutances Désamiantage/Démolition, Gestion de terres et enlèvement des cuves à fuel repérées	CdC Coutances Mer et Bocage	350 000	40%	140 000 €	25%	87 500 €	35%	122 500 €
Sous total		680 000 €		272 000 €		170 000 €		238 000 €
<i>Interventions autres territoires</i>								
Garceau - Ezy sur Eure Enveloppe complémentaire	CA Pays de Dreux	250 000	35%	87 500 €	20%	50 000 €	45%	112 500 €
Sous total		250 000 €		87 500 €		50 000 €		112 500 €
TOTAL FRICHES		6 780 000 €		1 822 000 €		2 560 000 €		2 398 000 €
TOTAL PROGRAMME		8 580 000 €		2 547 000 €		3 330 000 €		3 203 000 €

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

S. LECORNU

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

G. GAL

Délibération approuvée

A Rouen, le 20 OCT. 2017

La Préfète,

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Nicolas HESSE